

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.b.l.

Prix au numéro : 25 frs — Abonnement annuel : 100 frs
1973 - 12^e année Compte Chèque Postal 605.17 Association des Lignages N° 54

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles
Secrétariat et Trésorerie : Hoogvorstweg, 23 - 1980 Tervuren
Secrétariat et rédaction du Bulletin : Chaussée de Malines, 65 - 1960 Sterrebeek
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

UNE DESCENDANCE DU LIGNAGE ET DU NOM DE SWEERTS EN AUTRICHE PAR LES VAN DER REEST ¹

Baptisé à Bruxelles en la collégiale des Saints Michel et Gudule le 14 juin 1613, tenu sur les fonts baptismaux par François van den Driessche et Magdalena Sweerts, François van der Reest était le plus jeune des sept fils et le dixième des douze enfants que nous connaissons à Maître Cornelis van der Reest et à son épouse Joanna van den Driessche, fille de François et de Marie Sophie ².

¹ Le point de départ de cette notice est une correspondance échangée en 1965 entre la baronne Komers-Lindenbach de Vienne, descendante de la famille qui nous occupe ici, et M. H.C. van Parys, à qui l'auteur réitère ses remerciements d'avoir bien voulu la lui communiquer. Les renseignements, provenant de sources allemandes et autrichiennes, donnés par la baronne Komers-Lindenbach ont été revus, complétés et, en ce qui concerne la filiation belge, corrigés à l'aide d'autres documents conservés à Bruxelles. La particule allemande « von » a partout été rendue par son équivalent français « de ».

² Cfr Baron van der REST, *La famille van der Rest et ses alliances*, Genealogicum Belgicum, 6, Bruxelles, 1967, pp. 44 à 48. Dans cet ouvrage, n'étaient repris que les huit enfants de Cornelis van der Reest et Joanna van den Driessche mentionnés par J.B. Hauwaert (cfr notamment B.R., Fonds Houwaert, II - 6598, f° 175). Des recherches effectuées depuis dans les registres paroissiaux bruxellois ont permis d'en compléter la liste et d'en préciser l'ordre comme suit :

1. Marc, ° St-Géry, 13 août 1597, ss. Marc v. d. Reest, Marie Sophie ; ensuite, tous baptisés à Ste-Gudule ;
2. Roland, 18 mai 1599, ss. Roland de Weyrt, Marie v. d. Driessche ;
3. Adrien, 19 juin 1601, ss. Adrien v. d. Reest, Jacqueline Pastenaken ;
4. Emerentiane, 9 juin 1603, ss. Guillaume de Juve, Emerentiane Pastenaken ;
5. Jean, 19 février 1605, ss. Jean v. d. Borgt, Marie Sophie ;
6. Corneille, 29 avril 1607, ss. Egide le Mire, Hélène v. Overbeeke ;
7. Pauline, 19 décembre 1608, ss. Nicolas v. Vilvoorden, Paula v. d. Driessche ;
8. Jérôme, 31 octobre 1610, ss. Jérôme v. d. Driessche, Anna v. d. Reest ;
9. Barbe, 22 janvier 1612, ss. Jean Boiel (?), Barbe Sophie ;
10. François, ci-dessus ;
11. Emerentiane, 14 juin 1615, ss. François de Moor, Emerentiane Pastenaken ;
12. Jacques, 6 avril 1617, ss. Jacques de Mellelo, Jeanne Sweerts.

Du côté paternel, il était le petit fils de Maître Marcus van der Reest, cleric juré des receveurs de la ville de Bruxelles et concierge de l'hôtel de ville en 1588, et de Jouffr. Emerentiana Pastenaken, laquelle était fille d'Augustyn, concierge de l'hôtel de ville de Bruxelles, et de Jouffr. Juliana Sweerts³. C'est du chef de cette dernière qu'il fut admis dans le Lignage Sweerts, en même temps que ses frères Marc, Adrien et Cornelis, le 23 septembre 1650⁴. Leur père ayant exercé un commerce, ils durent toutefois obtenir préalablement, du Conseil de Brabant, des lettres de réhabilitation dont la teneur a été conservée⁵. Ils portaient, comme déjà avant eux leurs oncles⁶ : écartelé : aux 1 et 4 d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef d'un lion issant de gueules mouvant de la fasce et en pointe d'une étoile à six rais du second, qui est van der Reest ; aux 2 et 3 : parti-émanché d'une demi-pièce et cinq entières d'argent sur gueules, qui est Sweerts.

François van der Reest, qui avait adopté la carrière militaire, était à l'époque sergent-major au service de Sa Majesté Impériale dans le régiment du Comte de Conti, gouverneur de Prague. Ses services devaient être appréciés, puisque l'année suivante, par lettres patentes du 27 mars 1651, dont la teneur n'a pu être retrouvée, le roi d'Espagne, Philippe IV, lui accorda le titre de baron. Il le nomma aussi gouverneur de la ville de Léau en Brabant. C'est ce qui apparaît d'autres lettres patentes, datées du 5 septembre 1653 dont une version en français est conservée à Bruxelles⁷ et par lesquelles l'empereur Ferdinand III lui octroya, ainsi qu'à tous ses descendants des deux sexes, la qualité de baron d'Empire, en même temps qu'une augmentation d'armoiries. Au blason décrit ci-dessus, il fut autorisé à ajouter, en abîme et brochant sur le tout, un écusson d'or à l'aigle bicéphale éployée de sable, chaque tête couronnée d'or, et à timbrer ces armoiries de trois heaumes couronnés ayant

³ *Ibidem*, pp. 44 et 45, et *Généalogie des Familles inscrites au lignage Sweerts en 1376*, par H.C. v. P. et F. d. C., dans « *Brabantica* », II^e partie, p. 404.

⁴ Cfr H.V. van PARYS et collab., *Les Registres du Lignage Sweerts - Admissions et Résolutions*, Genealogicum Belgicum, 5, 1964, p. 101.

⁵ B. R., Fonds Goethals, G 1785 et B. R., Manuscrits, 21 753, p. 173.

⁶ Notamment : « Heer » Adriaen van der Reest, prieur du couvent de Rouge-Cloître, au bas d'un tableau qui se trouvait dans le chœur de l'église de Rouge-Cloître, ainsi que sur sa pierre tombale près du Grand autel de la même église (A.V.B., n° 113, dossier 5, liasse 477) et Meester Marcus van der Reest, secrétaire de la ville de Bruxelles, sur sa pierre tombale en l'église St-Nicolas à Bruxelles (A.V.B., Reg. 3408, Recueil des épitaphes de l'église St-Nicolas à Bruxelles).

⁷ Bibliothèque héraldique du Ministère des Affaires Etrangères, n° 123. Ce manuscrit de 112 feuillets, dont l'existence a été signalée à l'auteur par M. H.C. van PARYS, est consacré jusqu'au feuillet 85 à une généalogie avec preuves et blasons en couleurs de la famille Sweerts et de familles alliées. Les feuillets 87 à 112, d'une autre écriture et d'un autre papier, constituent une addition comportant les lettres patentes ci-dessus en version française ainsi que divers documents et preuves annexes.

pour cimiers, 1^o, à dextre, un dextrochère armé d'argent tenant une épée du même garnie d'or en pal entre un vol de gueules, 2^o, au centre, un lion issant de gueules, 3^o, à senestre, une rose d'or, tigée et feuillée de sinople entre deux proboscides d'azur. L'année suivante, par lettres patentes du 22 avril 1654, il obtint l' « incolat » de Bohême ⁸.

Dans ces documents, le bénéficiaire des faveurs ainsi octroyées est désigné sous le nom de François Sweerts, baron de Reist, seigneur de Peterwitz, Loewenstein et Niclasdorff. Il y est dit être un des plus anciens capitaines-majors de l'armée impériale, s'étant distingué particulièrement dans les batailles près de Leipzig et de Janckow, aux sièges de Marbourg, dans le pays de Hesse, de Kornéubourg en Autriche et d'Olmültz en Moravie, ainsi que dans le gouvernement des villes d'Eger et de Pilsen. Il y est dit aussi être issu « d'une fort ancienne race de Chevalier dans les Païs-bas ».

Cette dernière assertion est basée sur une attestation donnée le 17 septembre 1650 par deux Rois d'Armes des Pays-Bas ⁹, mais n'est, on le sait, nullement conforme à la vérité historique. Les ancêtres de François van der Reest, connus à Thielt-Notre-Dame dès la première moitié du xiv^e siècle, vinrent s'établir à Louvain vers le milieu du xv^e siècle et y exercèrent pendant trois générations la profession de brasseur avant de donner naissance, entre autres, dans la première moitié du xvi^e siècle, à la branche qui devint patricienne à Bruxelles et occupa diverses fonctions « de plume », principalement celles de greffiers et de receveurs ¹⁰. Pour nous exprimer à la manière de Saint-Simon, tout cela peut être fort honorable, mais on n'y trouve rien de noble ou de chevaleresque. L'attestation en cause a vraisemblablement été donnée sur la foi des généalogies fantaisistes de la famille van der Reest établies à cette époque et dont il a été fait mention dans l'ouvrage consacré à sa famille par l'auteur de cette notice ¹¹.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que dès septembre 1650 François van der Reest avait adopté le patronyme de Sweerts au moins en dehors de Bruxelles, puisque, au même moment, pour son admission au Lignage Sweerts, il était désigné sous le seul nom de van der Reest. C'est également sous ce nom qu'il est encore mentionné dans des actes postérieurs passés à Bruxelles et relatifs à des affaires familiales ¹². Il est dès lors difficile de voir dans son changement de nom autre chose qu'une usurpation, en quelque sorte légalisée

⁸ *Ibidem*, f^o 110 v^o à 112. L' « incolat » ou indigénat, qui s'employait surtout pour la Bohême, assimilait ceux qui le recevaient aux nationaux de la contrée.

⁹ *Ibidem*, f^o 103. Il s'agissait de Robert Dandelot, roi d'armes du Brabant, et d'Engelbert Flachio, roi d'armes du Luxembourg.

¹⁰ Cfr Baron van der REST, *op. cit.*, pp. 24 à 27.

¹¹ *Ibidem*, pp. 41 et 42, note 49.

¹² Cfr notamment B. R., Fonds Houwaert, II - 6470, acte n^o 96 du 22 août 1659 et II - 6449, acte n^o 76 du 12 juillet 1660.

par des faveurs royales et impériales. Des généalogies publiées en Autriche au début du XIX^e siècle¹³ prétendirent bien que le père de François van der Reest, auquel elles attribuent d'ailleurs erronément le prénom de Jean, avait été adopté par sa grand-mère, Juliana Sweerts, mais ceci est dépourvu de tout fondement. On trouve aussi dans certaines de ces généalogies que les van der Reest auraient possédé en Brabant Lacken (sic) et Blauenthorn (?), ces noms ayant été repris dans le patronyme de certains des descendants autrichiens au XIX^e siècle. En ce qui concerne « Lacken », l'explication est sans doute que ces descendants autrichiens savaient que leurs ancêtres Sweerts brabançons avaient possédé à Laeken¹⁴ des biens qu'ils confondaient avec la localité elle-même. Notons en passant que, dans l'aventure, le patronyme familial : van der Rest, déjà devenu van der Reest pour la branche patricienne bruxelloise, subit un nouvel avatar en se transformant cette fois en de Reist...

Quant aux seigneuries silésiennes de Peterwitz, Löwenstein et Niclasdorff, dont François Sweerts, baron d'Empire de Reist, est déclaré titulaire, elles lui étaient advenues du chef de sa première épouse : Juliana-Elisabeth, baronne de Burghaus, fille de « très noble sieur » Niclas, baron de Burghaus et Stolten, seigneur de Jonsdorff, Schildberg, Peterwitz, Niclasdorff et Loewenstein, etc., Chancelier et Lieutenant Général des principautés de Moensterberg et de Francstein, etc., et de Marie-Elisabeth, (des barons) de Warttenberg dont la mère était une comtesse de Mansfeldt. Elle appartenait donc incontestablement à une famille d'ancienne noblesse et très bien alliée de l'Empire, même si les données généalogiques que l'on trouve à ce sujet dans le manuscrit de la Bibliothèque héraldique du Ministère des Affaires Etrangères sont sans doute, à plus d'un égard, sujettes à caution¹⁵.

Après la mort de sa première épouse, François Sweerts, baron de Reist, qui vécut jusqu'en 1700, se remaria, à une date non connue, avec Barbara-Anna-Maria-Magdalena, baronne de Crafft, fille du baron Henri, Gouverneur de la ville impériale de Ratisbonne. Conseiller et Colonel des cuirassiers pour Sa Majesté Impériale¹⁶. La généalogie, assez complète pour les premiers degrés de la filiation, communiquée par la baronne Komers-Lindenbach¹⁷, fait apparaître qu'il eut huit enfants, sans qu'il soit cependant possible de

¹³ Cfr notamment : *Deutsche Grafenhäuser der Gegenwart*, Gotha, 1852-1854, T. III, pp. 385 et 386, et Prof. Dr. Ernest Heinrich KNESCHKE, *Neues allgemeines Deutsches Adels Lexicon*, Leipzig 1859-1870, réédité en 1930, T. VIII, p. 116.

¹⁴ Cfr. *Généalogie des Familles inscrites au Lignage Sweerts en 1376* par H.V. v. P. et F. de C., déjà citée, pp. 390 à 395.

¹⁵ Cfr les feuilles 105 à 110 de ce manuscrit.

¹⁶ Cfr Baron van der REST, *op. cit.*, p. 48 sub 6, d'après Houwaert, II - 6598, p. 175.

¹⁷ Notamment un tableau extrait de l'ouvrage du Dr. Heinrich BENEDIKT, cité plus loin.

déterminer si tous sont nés de sa première union. Tel est certainement le cas des deux qui doivent retenir ici l'attention : il s'agit de son fils aîné, Franz-Karl, né en 1654, et de l'une de ses filles, Franciska-Elisabeth-Apollonia, née le 1 novembre 1667 et décédée le 22 avril 1726. Tous deux s'allièrent dans la même famille, épousant la sœur et le frère, et, ainsi que le fera ressortir la suite de cette notice, cette double alliance eut une influence considérable sur la destinée ultérieure de la famille ¹⁸.

Franz-Karl Sweerts, baron de Reist, adopta comme son père la carrière militaire. Décédé avant celui-ci, en 1692 à l'âge de 38 ans, il fut lieutenant-colonel au régiment du Général Marquis de Laverne et Commandant de la ville et forteresse de Szolnok en Hongrie. Il épousa Maria-Sabina, comtesse de Sporck et du Saint Empire, fille du comte Johann et de la deuxième épouse de celui-ci, Eleonora de Fineck.

Johannes Sporck, père de l'épouse de Franz-Karl, était une des gloires militaires autrichiennes de son époque. Né à Delbrück, petite ville de la région de Paderborn en Westphalie, il gravit les divers échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de général-major au service de la Bavière. Passé au service de l'Empereur en 1639, il s'illustra à la tête de la cavalerie autrichienne au cours de la guerre de Trente ans et de celle contre les Hongrois et les Turcs. Devenu général de la cavalerie impériale et maréchal, il fut créé baron d'Empire le 10 octobre 1647, comte le 30 juin 1666 et acquit des biens considérables en Bohême. Il se retira dans ses possessions en 1675 et y mourut très âgé en 1679 ¹⁹. De sa première union avec Anna-Margareta de Linsingen il n'avait retenu qu'une fille, qui épousa un seigneur polonais, le comte de Colonna. De la seconde union, naquirent, outre la fille déjà mentionnée, une autre fille et deux fils. C'est l'aîné de ceux-ci, le comte Franz-Anton de Sporck, titulaire des seigneuries de Lissau, Gradlitz, Pless et Malschau, conseiller secret et gouverneur en Bohême, né vers 1660 et mort en 1738, qui épousa la baronne Franciska-Elisabeth-Apollonia, de Sweerts et Reist, mentionnée ci-dessus. Il fut aussi une illustration de son temps, non dans le domaine des armes, mais en tant que promoteur de la dévotion et de l'érudition. Il fit notamment construire, dans son château de Lissau, une imprimerie qui coûta 52.000 florins et qui devint célèbre. Un ouvrage biographique lui a été consacré, ainsi qu'à sa famille, par un historien autrichien connu de notre époque, le Dr. Heinrich Benedikt, professeur d'histoire à l'Université de Vienne. Il n'a malheureusement pas été possible de trouver cet ouvrage en Belgique et nous n'en connaissons

¹⁸ Un fils cadet de François, le baron Léopold-Ignaz Sweerts de Reist, né en 1677 et décédé le 5 novembre 1710, se maria deux fois, eut cinq enfants dont deux fils mais l'un et l'autre moururent jeunes, sans postérité.

¹⁹ Dr. Ernest Heinrich KNESCHKE, *op. cit.*, T. IX, pp. 572 et 573.

que les quelques extraits communiqués en 1965 par la baronne Komers-Lindenbach.

De son union ne naquirent que trois enfants : un fils, mort en bas-âge, une fille, qui devint religieuse dans un couvent fondé par son père, et une autre fille, la comtesse Anna-Katharina de Sporck, née le 13 avril 1689 et décédée le 19 mai 1754, qui épousa en 1712 son cousin doublement germain, le baron Franz-Karl-Rudolf de Sweerts et Reist, le deuxième des trois enfants connus du baron Franz-Karl et de la comtesse Maria-Sabina de Sporck, et le seul apparemment à avoir fait souche. Celui-ci fut adopté en 1718 par son beau-père et devint ainsi, par lettres patentes de l'Empereur Charles VI en date du 15 décembre 1718, comte de Sweerts-Sporck²⁰, avec le droit de porter les armoiries suivantes : *Ecartelé, aux 1 et 4 coupé ; a. d'argent au lion naissant de gueules, celui du 1 contourné, b. d'or à une étoile d'azur, à la fasce d'azur brochant sur le coupé ; aux 2 et 3 parti émanché de quatre pièces et deux demies d'argent sur gueules. Sur le tout un écusson d'or couronné du même, chargé d'une tête de Turc de carnation, coiffée d'un turban de gueules retroussé d'argent et sommé d'une aigrette de même ; l'écu timbré de cinq heaumes couronnés ayant pour cimiers : 1° trois plumes de paon au naturel ; 2° le lion issant du 1 ; 3° une aigle bicéphale éployée de sable, chaque tête couronnée d'or ; 4° un Turc issant habillé de gueules revêtu d'un manteau du même, coiffé d'un turban de gueules retroussé d'argent et tenant de sa main dextre une épée la pointe en bas ; 5° un dextrochère armé d'argent tenant une épée du même, entre un vol de gueules*²¹.

Pas plus que son beau-père et père adoptif, le premier comte de Sweerts-Sporck ne choisit la carrière des armes à laquelle ses aïeux avaient dû leur fortune. Homme d'une grande intelligence et chrétien convaincu, selon le biographe de son beau-père²², il s'intéressa à l'agriculture et publia divers travaux à ce sujet, élaborant même un nouveau système qui paraît encore moderne aujourd'hui. Il possédait en Bohême une école privée d'agriculture qui servit plus tard de modèle pour d'autres fondations de ce genre. Fort en avance sur son temps, il pratiqua une politique agraire chrétienne et sociale, faisant notamment distribuer à ses vassaux des publications et livres religieux imprimés dans l'imprimerie construite par

²⁰ Il est à noter que, parallèlement à la lignée des comtes de Sweerts-Sporck, celle des comtes de Sporck se perpétua jusqu'au début du xx^e siècle, dans la descendance d'un frère cadet du comte Franz-Anton, le comte Ferdinand-Léopold de Sporck, né en 1664 et mort en 1711. Cfr Dr. KNESCHKE, *op. cit.*, T. IX, p. 573 et *Gothaisches Taschenbuch des Gräflichen Häuser*, année 1941, p. 476.

²¹ Cfr RIETSTAP, *Armorial Général*, T. II, p. 873, et *Deutsche Grafen Häuser der Gegenwart*, déjà cité, T. III, p. 385.

²² Dr. Heinrich BENEDIKT, *op. cit.*, ch. XIV « Le beau-fils », pp. 149 et ss., selon la référence donnée par la baronne Komers-Lindenbach.

son beau-père. Ses descendants conservèrent de lui un grand portrait peint à l'huile, qui se trouvait en 1965 chez un frère de la baronne Komers-Lindenbach, auquel cette dernière l'avait donné.

Des cinq enfants, trois filles et deux fils, que lui donna la comtesse Anna-Katharina Sporck, c'est le plus jeune, Johann-Franz-Christian, comte de Sweerts-Sporck, seigneur de Lissa, Schlüsselburg, Konoged, etc., né le 27 octobre 1729 et décédé le 9 janvier 1802, Conseiller impérial privé, qui continua la lignée. Il épousa le 4 octobre 1752 la comtesse Maria-Barbara de Bubna et Littitz, née le 8 août 1731 et décédée le 27 mai 1764. On leur connaît deux fils.

L'aîné, Philipp-Johann, comte de Sweerts-Sporck, etc., né le 30 septembre 1753 et décédé le 4 avril 1809, Gentilhomme de la Chambre, se maria trois fois. Il épousa 1^o le 12 septembre 1776 la comtesse Maria-Rosine de Kollowrat-Krakowsky, née le 28 mai 1754 et décédée le 22 août 1787, 2^o la baronne Anna de Bieschin et 3^o la comtesse Aloysia de Pötting et Persing, qui mourut le 12 décembre 1825. De ces différentes alliances naquirent quatre filles, dont trois se marièrent, mais seulement deux fils avec lesquels s'éteignit, tout au moins en ligne masculine, la branche aînée de la famille. L'aîné, le comte Johann-Baptist-Philipp, né le 22 septembre 1778 du premier mariage de son père, mourut sans alliance le 15 janvier 1851. Le cadet, le comte Joseph, né le 10 février 1809 du troisième mariage de son père, et décédé le 12 novembre 1848, épousa le 26 août 1846 la baronne Adèle de Puteani, mais n'en eut que deux filles, l'une décédée en bas-âge, l'autre, la comtesse Joséphine de Sweerts-Sporck, née le 10 décembre 1848, qui épousa à Prague le 25 mai 1869 le comte Ferdinand Chotek et ne paraît pas en avoir eu d'enfant. Après la mort du comte Joseph, sa veuve, qui vécut jusqu'en 1904, se remaria en 1862 avec le comte Albert de Nostitz-Rieneck, lequel décéda en 1871.

La lignée se continua cependant, jusqu'à nos jours, dans une branche cadette établie en Galicie et issue du deuxième fils du comte Johann-Franz-Christian, le comte Joseph-Franz de Paula de Sweerts-Sporck, né le 9 janvier 1756 et décédé le 21 mai 1823. De l'union qu'il contracta en 1787 avec dame Katharina de Tillenbaum, morte le 9 décembre 1823, naquit, le 7 juillet 1788, Joseph, comte de Sweerts-Sporck, baron de Reist, Lacken et Blauenthurn, qui fut directeur du Protocole auprès du gouvernement de Galicie et mourut le 11 février 1855. Il avait épousé en 1820 Régina Kronpass (1799-1866), dont il eut au moins un fils, Moritz-Gustav, né à Lemberg le 12 mai 1821, mort le 21 novembre 1882, mentionné comme possesseur-fidéicommissaire des fondations comtales Sporck et Sweerts-Sporck à Kukus-Gradlitz en Bohême²³, c'est-à-dire dans

²³ Ces renseignements ont été repris dans le *Gothaisches Taschenburch der Gräflichen Häuser* édité à Gotha par Justus Pertes, année 1913, p. 940, et année

la Tchécoslovaquie actuelle, de l'autre côté du rideau de fer. A l'extinction de la branche aînée, les biens de la famille semblent donc avoir fait l'objet d'une fondation constituée en fidéicommiss. Il épousa à Hambourg le 29 mai 1852 Céline-Pauline de Noblée, née en cette ville le 10 août 1832, décédée à Königswart le 13 juillet 1914, et en eut trois enfants :

1. Gustav-Alfons-Frans-Ludwig, né à Hambourg le 10 avril 1853, mort à Kukus le 17 juillet 1933, d'abord fidéicommissaire, puis inspecteur des fondations Sporck et Sweerts-Sporck, le fidéicommiss ayant, suivant les dispositions légales, pris fin le 3 juillet 1924. Il est mentionné aussi comme « bourgeois de Kukus, Gradlitz, Brohrub, Schkotten, Koken, Nieder-Wölsdorf et Hermanitz »²³. Il épousa 1^o à Gradlitz, le 16 juin 1889, dame Johanna de Bauer, née à Brünn le 18 mars 1864, décédée à Kukus le 9 juin 1890, et 2^o en 1893 Ilona-Anna-Maria-Mathilde Scherenberg-Dähnert, née à Budapest le 16 novembre 1864.

De son premier mariage, naquit à Kukus, le 1 juin 1890, un fils, Hubert-Otto-Johann, comte de Sweerts et Sporck. Dernier descendant connu en ligne masculine, il était en 1941 patron et inspecteur des fondations Sporck et Sweerts-Sporck, résidant à cette époque en Hongrie. Il avait épousé à Budapest le 15 janvier 1918 Margarete de Kuzmik, née à Pest le 1^{er} septembre 1893, dont il n'eut apparemment pas d'enfant. Après la deuxième guerre mondiale, il s'établit en France et fut pour la dernière fois en relation avec sa cousine germaine, la baronne Komers-Lindenbach, lorsqu'il lui écrivit en 1954 pour lui annoncer la mort de sa femme.

Du second mariage, naquit à Stettin, le 22 mai 1895, une fille, la comtesse Katharina-Emma-Céline-Johanna-Léopoldine de Sweerts et Sporck, qui épousa à Iéna en 1920 Hugo Hertwig, dont elle divorça en 1922. Elle reprit, à partir du 28 janvier 1927, son nom de jeune fille. De sa brève union, était né à Iéna, le 4 septembre 1920, un fils Peter-Artur-Gunter-Josef Hertwig qui fut autorisé, par décision des autorités de Prague en date de 14 octobre 1933, à porter le nom de sa mère.

2. Leonie-Elise-Henriette, née à Hambourg le 5 août 1865, décédée à Hinterbühl le 14 novembre 1938, épousa à Vienne le 10 février 1889 le baron Karl de Villani. Dont postérité en 1965.

3. Céline-Karoline-Luise, née à Kukus le 28 avril 1873, épousa le 19 mai 1894, Adalbert Nobile de Giorgi. De cette union on connaît une fille Alice, épouse du baron Komers-Lindenbach et correspondante de M. H.-C. van Parys en 1961, ainsi qu'au moins deux fils, la baronne Komers-Lindenbach faisant allusion à ses frères, mais sans autre précision.

Baron van der REST.

1941, pp. 485 et 486. Cette année est la dernière de cet annuaire, encore publié aujourd'hui mais par un autre éditeur, dans laquelle figure une notice concernant la famille des comtes de Sweerts et Sporck.

UN MAGISTRAT BRUXELLOIS D'ANCIEN RÉGIME :
FRÉDÉRIC DE MARSELAER (1584-1670) *

On voudrait, dans les lignes qui vont suivre, rappeler le souvenir d'un magistrat communal dont il a été dit qu'il fut « la personnalité la plus spectaculaire du monde bruxellois de la première moitié du dix-septième siècle ».



Armoiries et devise de F. de Marselaer

Photo Bibliothèque Royale

Frédéric de Marselaer vit le jour à Anvers en 1584. Son aïeul, Adrien, après avoir rempli la charge de chambellan du pape Adrien VI, s'était retiré à Bruxelles. Son père, lui aussi prénommé Adrien, guerroya contre les Maures à Grenade, puis s'établit à Anvers, où il fut échevin de la ville. On a conservé de lui des pièces de vers écrites en latin, en flamand et en espagnol.

Frédéric prit la licence en droit à l'Université de Louvain le 23 mars 1611 ; il suivit en outre les leçons de littérature d'Erycius Puteanus. Après un voyage en Italie, il vint de fixer à Bruxelles.

* Cette étude très érudite sur une personnalité lignagère de premier plan a été publiée dans le *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, 23^e année, n° 87, janvier 1969. Nous la reproduisons avec l'aimable autorisation des héritiers de l'auteur et du Crédit Communal de Belgique.

Le 30 avril 1619 il épousa Marguerite de Baronaige, fille de Jean, seigneur de Perck, et il eut de cette union sept enfants, dont cinq filles et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Philippe, mourut en se rendant à Vienne à la suite du marquis de Castel-Rodrigo ; le cadet, Gilles-Frédéric, fut bourgmestre de Bruxelles et conseiller au Conseil souverain de Brabant. Créé chevalier par Philippe III le 5 juin 1617, ce titre lui fut confirmé par les archiducs Albert et Isabelle le 23 juin de l'année suivante. Guillaume de Baronaige étant mort célibataire le 8 juin 1626, ses domaines de Perck, Elewijt, Herseaux, Oycke, etc., passèrent à sa sœur Marguerite et au mari de celle-ci. Les seigneuries de Perck et d'Elewijt seront érigées en baronnie par Philippe IV le 16 juin 1659.

Marselaer s'éteignit en son château de Perck le 7 novembre 1670. Le mausolée en marbre de Paros qu'il avait fait placer dans l'église des Pauvres Claires à Bruxelles, pour sa femme décédée le 20 juillet 1646 et pour lui-même, fut transporté dans le chœur de l'église paroissiale de Perck.

Iconographie de Frédéric de Marselaer

Une peinture sur parchemin, signée Guilielmus Van Duynen (Ecole flamande, xvii^e siècle) nous montre Frédéric de Marselaer, son épouse et deux enfants, en l'occurrence Marguerite-Jéromine, née le 20 juillet 1620, et Catherine, née le 14 mars 1622. Comme leur troisième fille, Jeanne-Angélique, naquit le 15 septembre 1623, la présence des deux aînées permet de dater ces portraits. Marselaer étant né en 1584, il avait à cette époque 38 ans¹.

On possède des portraits de Marselaer peints par Van Dyck et par Rubens. D'après la toile de Van Dyck, conservée à la National Gallery à Dublin, des gravures ont été faites par Corneille Galle II et par Adrien Lommelin. Sur celle de ce dernier, Marselaer tient dans la main un feuillet orné d'un caducée, allusion au traité des ambassadeurs dont il sera parlé plus loin. Le portrait peint par Rubens montre le personnage de face vêtu d'un manteau à pelisse, une grande médaille attachée au cou par une chaîne à double tour. Nous connaissons de cette œuvre des gravures exécutées l'un en 1779 par A.-B. de Quertenmont, l'autre en 1796 par A. Fogg.

Une eau-forte de François Keldermans le représente, cheveux longs, chapeau à larges bords, dans un cadre aux côtés duquel Minerve et Mercure se donnent la main, motif repris du frontispice dessiné par Rubens pour l'édition plantinienne de « Legatus ».

Sur ces différents portraits Frédéric de Marselaer apparaît comme âgé approximativement de 38-39 ans (Van Duynen, de

¹ Nous devons la connaissance de cette peinture à l'obligeance de M. Jean Jadot.

44 ans (Van Dyck), d'une cinquantaine d'années (Rubens). L'inscription en vers sous la gravure de Keldermans le présente « tel qu'il était après avoir accompli seize lustres » (80 ans) et note la jeunesse du visage de ce vieillard.

La carrière de Frédéric de Marselaer

Frédéric de Marselaer eut une carrière administrative bien remplie. De 1614 à 1659, il fut seize fois échevin, cinq fois trésorier, sept fois bourgmestre de Bruxelles (1623, 1625, 1630, 1640, 1643, 1650, 1651), et, à quatre reprises, intendant du canal de Bruxelles à Willebroeck avec le titre de « superintendant du rivage », appellation que les Archiducs avaient donnée à cette fonction le 12 juin 1620. Dès 1659 il avait renoncé aux affaires publiques ; il passait les loisirs de sa retraite en son château de Perck, où il devait terminer sa longue existence.

Magistrat actif et influent, Marselaer s'est également distingué dans les lettres. On a de lui un traité des qualités des ambassadeurs et un livre de philosophie mystique. Il était versé dans les sciences juridique et politique, il écrivait le latin avec élégance et ne manquait pas d'érudition.

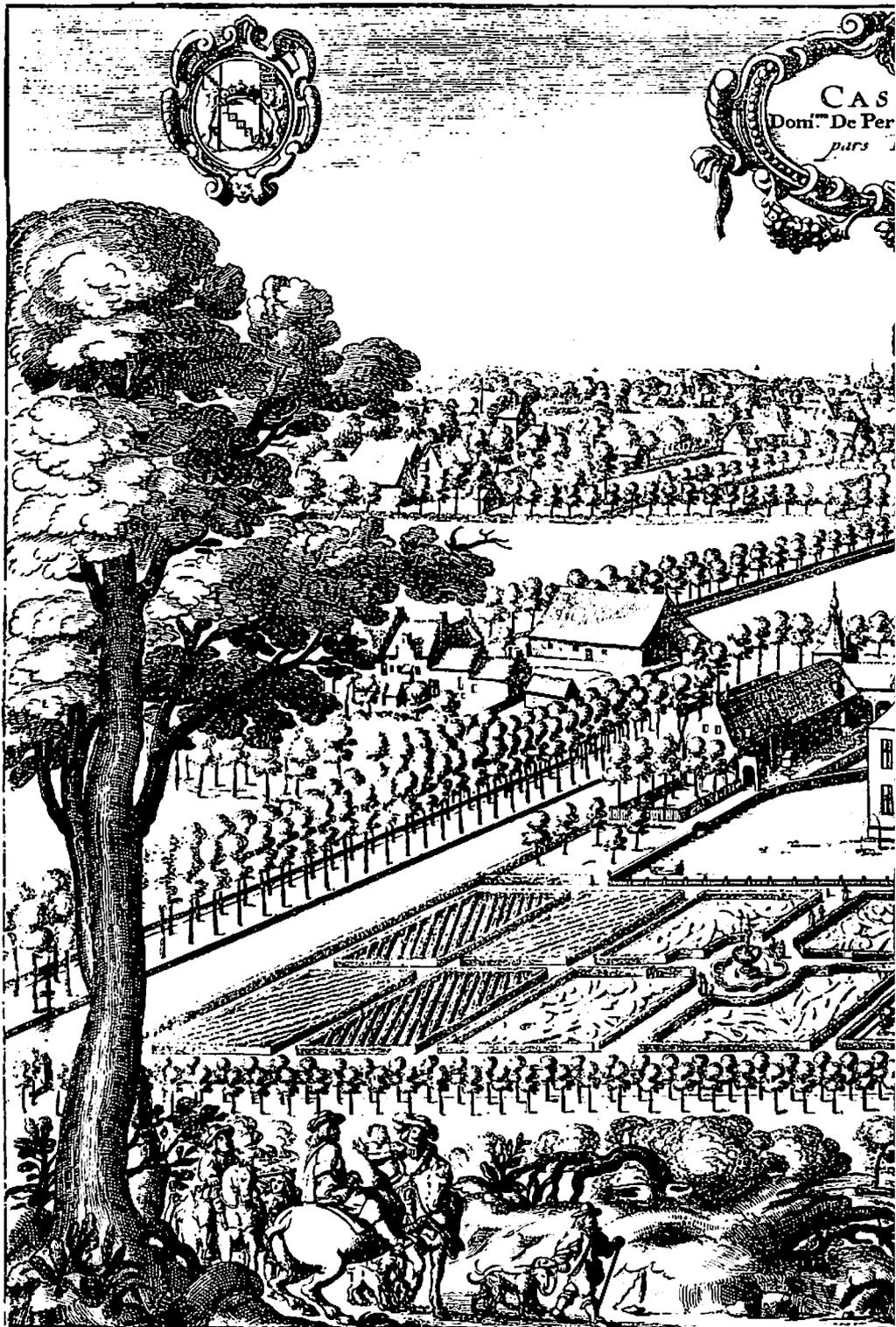
Le biographe Paquot le dit généreux, bienfaisant surtout à l'endroit des gens de lettres, intègre et désintéressé. Le livre qu'il composa dans sa retraite nous fait voir en lui un homme dévôt.

F. de Marselaer s'est intéressé tout particulièrement au culte de saint Hubert. En 1650, il fit transférer de son château à l'église paroissiale d'Elewijt une relique du saint, et, le 22 juin de cette année, il établit une fondation pour l'entretien d'un chapelain qui dirait la première messe les dimanches et les jours de fête. On peut voir les armoiries de Marselaer sur deux gravures à l'image de saint Hubert, l'une par Corneille Meyssens, l'autre par Antoine Opdebeek. La bulle de l'archevêque Jacques Boonen (1^{er} mai 1651), reconnaissant les reliques d'Elewijt, porte l'écusson de Marselaer et celui de son épouse Marguerite de Baronaige².

Le baron de Marselaer se fit inscrire en 1664 dans la Confrérie de Notre-Dame de Lorette érigée en l'église des Minimes à Bruxelles. Dès avant cette date il était chevalier de l'Ordre pontifical de Notre-Dame de Lorette ; la médaille qui se voit sur son portrait peint par Rubens est celle qui fut concédée aux membres de cet Ordre par le pape Sixte-Quint³.

² Cfr L. HUYGHEBAERT, *Sint Hubertus patroon van de jaegers in woord en beeld*, Anvers, 1949, pp. 173-181.

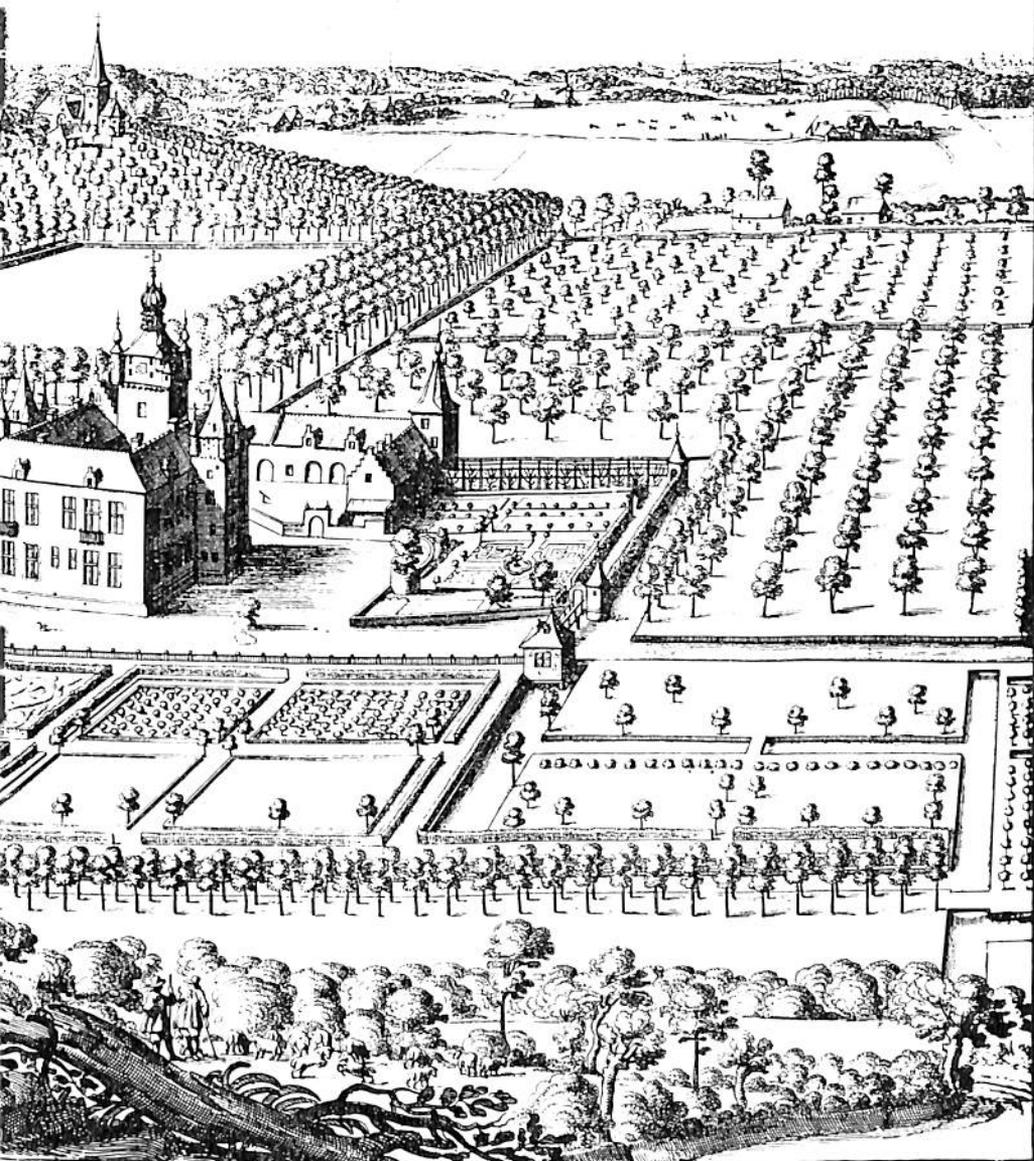
³ Deux gravures de la confrérie érigée en l'église des Minimes à Bruxelles sont dédiées au marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas, et à Frédéric de Marselaer, « chevaliers de Nostre Dame de Lorette a° 1666 ». (Voir à la suite de « Legatus », 1666).



Le château de Perk par

Le château de Perk par

TRVM
cke et Ele wijk.
Pos Terior.



Lucas Vosterman Inuocavit. Aqu. fort.

La devise des Marselaer

La devise familiale des Marselaer a pu paraître quelque peu énigmatique : *Mars e lare*. Frédéric ne se lasse pas d'user de ce jeu de mots, qui semble être dû à son père. A. Wauters pense que ces mots latins expriment un désir de paix : « Mars hors du foyer ». Une autre devise est employée couramment par la famille : *Arte et Marte*. Plusieurs membres de cette maison se sont distingués dans les lettres et dans les opérations militaires. Frédéric en personne avait, en 1622, pris les armes pour repousser un détachement hollandais qui s'était avancé jusqu'aux portes de Vilvorde.

Demandons à Frédéric quel sens il donnait à ces deux anagrammes de son nom. Sur son jeton d'intendant du canal de 1636 il pose son écusson sur une épée et un caducée en sautoir et l'entoure des mots MARTE ET ARTE ; sur celui de 1637 on lit NVLLA SALVS BELLO ET sa devise MARS E LARE.

Mars e lare, devise des Marselaer. On la trouve dans les pièces de vers d'Adrien, le père de Frédéric, sur les thèses soutenues à Louvain par son fils Charles-Philippe pour la licence en droit (1645) : *Mars placito lare cede...* ; dans un recueil d'anagrammes sur le nom de Marselaer publié en 1662 par François Godin :

E lare dum Mars est, Pax & ubique regit.
E lare dum Mars est, nimium tunc Patria felix.

Ces trois mots serviront à identifier Gilles-Frédéric, qui s'était porté candidat au poste de bourgmestre en 1662. Pour obtenir sa nomination on répandit dans la ville un *factum* qui le désignait comme le plus apte à remplir la fonction de bourgmestre.

L'anecdote vaut d'être contée. Voici tout d'abord le texte, rédigé en latin, ce qui montre que la culture humaniste était alors répandue dans la capitale :

Anglia si poscit, crescet de sepe cupressus ;
Si Caracena jubet, de Monte exurget Olympus ;
Si plebis voto standum, pandenda vacerra est ;
Si fortuna favet, vertentur in arva paludes ;
Sed Mars e lare ne cedat, politia susurrat.

Echo savoureux d'une campagne électorale au milieu du XVII^e siècle. Nous empruntons à Wauters la traduction de cette énigme :

« Si l'Angleterre le demande, c'est le cyprès qui sortira de la haie (allusion à Henri van Eesbecke dit Vanderhaeghen) ; si Caracena (le gouverneur général) l'ordonne, le mont (Charles-François de Spoelberg, seigneur de Lovenjoul) égalera l'Olympe ; si l'on écoute les désirs du peuple, on ouvrira la bergerie (le chevalier Jean



D. FRÉDÉRICVS DE MARSELAER, EQVES AVRATVS. TOPARCHA DE PARCK ELEWYT HARSEAVX. HOYCKE, BOR NAGE LIBERIQUE DOMINII DE OPDORP. CONSVL BRV XELLÆ.

*Quantum occulta vires vis nominis omnis addat
 Ceu fatale aliquid, placidum MARS E LARE, scitum,
 Legatusque orbi manifestat, pacis alumus.*

1711. Van Dyck. 1711.

N. Burgund. Cons. Brab.

Gravure par A. Lommelin, d'après Van Dyck

Photo Bibliothèque Royale. Cabinet des Estampes

Vandenhecke) ; si c'est la fortune qui en décide, les pâturages (Antoine-Ferdinand de Broeckhoven, seigneur de Rithoven) deviendront des champs fertiles ; mais la politique demande que Mars (M. de Marselaer) ne quitte pas nos foyers. »

Et ce fut Gilles-Frédéric de Marselaer qui accéda au poste de bourgmestre de Bruxelles, que son père avait honoré tant de fois⁴.

L'écrivain

En 1618 Marselaer fit apparaître à Anvers un in-8° portant un titre grec et latin, *KHPYKEION sive Legationum insigne*, gravé dans un encadrement : un caducée entre une branche de palmier, un branche de laurier et deux cornes d'abondance autour desquelles sont enroulés deux serpents ; dans le haut une banderole avec les mots ARTE ET MARTE.

Ce « Caducée » est une suite de dissertations sur les qualités de cœur et d'esprit que doivent posséder les ambassadeurs et sur la manière de se comporter dans leurs offices. L'exposé est étayé de nombreux exemples tirés de l'Antiquité ; le style est grave, mais manque de naturel. Puteanus salua avec enthousiasme la publication de ce livre ; il voyait son élève, récemment créé chevalier et nommé échevin de Bruxelles, élevé au rang d'ambassadeur. « Confide », lui mandait-il le 2 juillet 1618, « brevi quoque te legatum videbo ».

Les « manuels du parfait ambassadeur » sont nombreux du xv^e au xvii^e siècle. Léon van der Essen écrit à ce propos⁵ : « Les conditions que l'on pose et les qualités qu'on exige sont presque partout les mêmes, soit qu'elles répondent à des exigences ou à des désirs universellement répandus, soit parce que les auteurs des traités se sont inspirés les uns des autres, ou même, se sont copiés les uns les autres ».

Le traité de Marselaer connut quelque succès, si l'on en juge par les rééditions remaniées et augmentées qui en ont été faites, en 1626 (Anvers, in-4°, chez Balthasar Moretus, avec un frontispice gravé par Corneille Galle d'après Théodore Van Loon) ; en 1644 (Amsterdam, in-12°, avec une gravure montrant un ambassadeur qui présente une missive au sultan) ; en 1663 à Weimar, in-8°.

L'auteur rêvait d'une présentation plus somptueuse que celle de l'in-8° de 1618. Après trois années de sollicitations, il avait obtenu

⁴ Gilles-Frédéric de Marselaer fut aussi conseiller du Conseil souverain de Brabant. Cf. Baron de RYCKMAN de BETZ et Vicomte F. de JONGHE d'ARDOYE, *Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant*, Recueil 3, pp. 840, 841.

⁵ *La diplomatie*, Bruxelles, 1953, pp. 50-52.

de Rubens le dessin d'un frontispice pour l'in-folio qu'il envisageait de publier. La composition de Rubens était terminée en 1638 ; la planche sera gravée en 1656 par Corneille Galle II pour orner l'édition plantinienne de 1666. Rubens avait joint à son dessin une explication dont le texte, remanié par Marselaer, sera reproduit en tête de l'ouvrage. Minerve et Mercure se donnent la main devant un buste de la Politique, accosté de la Victoire et du Gouvernement ; dans le haut l'œil de la Providence ; au bas six enfants jouant et « figurant ainsi le bonheur des temps, de même que les cornes d'Amalthée, pleines de couronnes, de sceptres et de fruits, désignent les bienfaits et les avantages que l'on peut espérer des ambassades »⁶.

Lorsque parut cette édition du « Legatus », l'auteur vivait retiré en son château de Perck. Dégagé des honneurs terrestres et passagers, il s'était tourné vers la piété. *Peritura spernere et amare caelestia*. C'est dans cette retraite que Frédéric de Marselaer écrivit une autre « ambassade » : « Legatio mentis ad Deum », qui parut à Bruxelles en 1664, puis en 1666, remaniée et augmentée par ses soins.

Il ne s'agissait plus désormais du comportement des ambassadeurs devant les gouvernements et les princes de ce monde, mais de la manière de s'entretenir avec Dieu. « Contempler les biens solides de l'Eternité. »

Ce manuel de piété et d'oraison, qui de l'avis de Paquot est plutôt d'un philosophe et d'un littérateur que d'un écrivain ascétique, fut apprécié en son temps par le P. Guillaume Stanihurst de la Compagnie de Jésus, par le P. Maximilien Le Sayre de l'Oratoire. Le frontispice en indiquait toute la portée : dans une église une jeune femme à genoux invoquait la Sainte Trinité posée dans une nuée ; à gauche, sur les dalles du temple, un globe crucifère renversé. *Sic transit gloria mundi...*

Marselaer et Rubens

Sous le vocable « Rubens diplomate » une exposition a été organisée, du 1^{er} juillet au 15 septembre 1962, au château de Steen à Elewijt, par le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant avec la collaboration de la Ville d'Anvers.

⁶ La gravure de Corneille Galle est reproduite dans le Catalogue de l'Exposition « Rubens diplomate », avec l'explication des différents symboles donnée par Rubens. Il est intéressant de comparer le texte original de Rubens et le texte remanié de Marselaer. Celui-ci a modifié l'expression du commentaire en plusieurs endroits ; et il y a ajouté deux notices sur l'œil de la Providence et sur les symboles de Minerve et de Mercure. Voir les deux textes, suivis l'un et l'autre d'une traduction en français, dans M. ROOSES et Ch. RUELENS, *Correspondance de Rubens*, t. VI, Anvers, 1909, pp. 198-205.

Comme le déclarait le commissaire général, M. V.G. Martiny, cette exposition allait faire revivre *in situ*, « tant par la présentation d'œuvres de choix que par l'esprit qui se dégage du thème choisi, une des phases les plus glorieuses de toute l'histoire de l'art ».

Retenons le thème choisi : *Rubens diplomate*. Figure moins connue, plus obscure, a-t-on dit, que celle du peintre. Les activités diplomatiques de Rubens ont été retracées dans plusieurs notices de la Revue *Brabant*. Maurice-Alfred Duwaerts⁷ nous révèle en Rubens un « idéaliste hanté, obsédé par la pensée d'un univers pacifié, heureux où tous les hommes se regarderaient enfin comme des frères ». Yves Boyen⁸ voit en Rubens le « héraut impavide de l'entente entre les peuples, pèlerin infatigable de la paix, missionnaire incorruptible de la cause européenne ».

Dans la même revue Joseph Delmelle⁹ évoque le séjour du peintre à Elewijt, cette campagne brabançonne dont Arthur Cosyn¹⁰ a si bien décrit le paysage et rappelé les souvenirs. Rubens a fait l'acquisition du Steen le 12 mai 1635. Il y séjourna les mois d'été en 1636 et en 1638, avec Hélène Fourment et leurs enfants, cherchant dans cette retraite le repos d'une vie occupée et mouvementée. Tenaillé par la goutte dont un accès l'emportera à Anvers le 30 mai 1640, dans cette solitude il peint et vaque à ses affaires. Seigneur de Steen, c'est ce titre qui sera mentionné avant tout autre sur son épitaphe que rédigera son ami Gevartius.

Pourquoi, à propos de Marselaer, évoquer la carrière diplomatique de Rubens et le souvenir du Steen ? C'est que à une demi-lieue de là se trouve le château de Perck qui est échu à Marselaer en 1626. L'occasion est offerte au bourgmestre de Bruxelles, qui dès 1618 s'est mis à écrire de l'ambassadeur, de rencontrer le peintre-diplomate. Tous les artistes se réunissent au Steen. Marselaer a dû se trouver parmi les invités¹¹, Marselaer à Perck, auteur du

⁷ *L'art au service de la diplomatie* (« Brabant », juin 1962, pp. 1-8). Du même : *L'exposition « Rubens diplomate ». Tout le climat de l'Épopée rubénienne*.

⁸ *Au Steen d'Elewijt. Rubens nous conte une page passionnante de l'histoire des peuples d'Occident* (« Brabant », juillet-août 1962, pp. 7-13).

⁹ *Pierre-Paul Rubens à Elewijt* (« Brabant », mai 1962, pp. 7-10).

¹⁰ *Au beau pays de Rubens et de Tenier* (« Bulletin du Touring Club de Belgique », XXIX^e année, n° 4, février 1923, et Publication du « Touring Club de Belgique », 1923, pp. 7-28. On n'a pas à rappeler ici l'histoire et les restaurations du Steen. On sait qu'il fut vendu dès 1682 par Hélène Fourment, mariée au chevalier Jean-Baptiste de Broeckhoven, plus tard comte de Bergeyck, dont la mort en 1681 provoqua la vente pour cause d'indivision entre les nombreux héritiers d'Hélène. Voir Emile POUJON, *L'histoire mouvementée du château du Steen à Elewijt* (« Brabant », juillet-août 1962, pp. 14-15) ; *Peter Paul Rubens. The Château de Steen in the National Gallery, London* (introduction par Neil Maclaren et 18 ill. (« The Gallery Books », n° 11, Londres, s.d.).

¹¹ Sur Perck et son château, voir A. COSYN (publ. du « T.C.B. », 1923, pp. 47-62) ; E. POUJON, *Les charmes de Perk* (« Brabant », novembre 1962, pp. 19-23).

« Caducée » et du « Legatus » ; Rubens à Elewijt, peintre et diplomate. Ont-ils ensemble parlé de politique, de diplomatie ? Marselaer a-t-il connu Rubens avant que le peintre eût acquis le Steen (1635), avant que de son côté il fût devenu l'héritier des terres de Perck (1636) ? On a voulu dater de 1614 un portrait de Marselaer.

Douce campagne brabançonne où deux personnages, bien représentatifs de leur temps, ont cherché le repos de leurs dernières années. De Rubens, Roger Avermaete écrit : « Et s'il termine sa vie dans la paix de la campagne, ce grand seigneur un peu désabusé, c'est pour s'offrir sans doute la vanité, toute la vanité des pompes humaines »¹². Et c'est dans sa retraite de Perck que Marselaer octogénaire écrira sa « Legatio mentis ad Deum », cette ambassade de l'âme vers Dieu, soulagement de sa mortalité. « Après avoir ordonné ses devoirs envers Dieu et les hommes, au moment suprême et pour partir plus librement au ciel il déposa ici le fardeau de sa mortalité près de sa très digne et chaste épouse, qui l'avait précédé dans la mort le 20 juillet 1646 », ainsi se dépeint Marselaer sur son épitaphe qu'il clôt en ces termes : « O homme, image de Dieu, vapeur de la terre, ombre, cendre, néant ; le bonheur et le désir essentiels, c'est de connaître et d'aimer Dieu »¹³.

Les jetons du seigneur-trésorier et du surintendant

Pour l'audition et la vérification des comptes les administrations d'autrefois se servaient de jetons. Nonobstant que la pratique des chiffres arabes se fût répandue au xvi^e siècle, le mode de calcul « aux jetons » se perpétua jusqu'au xviii^e siècle. C'est ainsi que les trésoriers de Bruxelles et les intendants du canal continuèrent de faire frapper, pour leur usage personnel et sans doute en guise de souvenirs, de ces petites pièces métalliques au moment où ils quittaient leur charge et remettaient leurs comptes.

Les receveurs patriciens, qui à dater du 12 juin 1620 porteront le titre de « seigneur-trésorier de la ville de Bruxelles », faisaient frapper de ces jetons en vertu d'un règlement communal de 1334.

Marselaer en fit fabriquer à l'expiration de ses mandats, en 1622 et en 1623. Son jeton de 1622 porte au droit le soleil et la lune ; à l'exergue un écusson à ses armes ; au revers les bustes accolés de Philippe IV et de l'archiduchesse Isabelle. Celui de 1623 montre saint Michel combattant le démon ; à droite les armoiries de Marselaer ; au revers un mors de cheval¹⁴.

¹² *Rubens et son temps*, Ed. Brepols, 1964.

¹³ A. COSYN, *loc. cit.*, p. 51.

¹⁴ Ed. Van den BROECK, *Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au xvii^e siècle* (« Revue belge de Numismatique », 1905, pp. 51-54).

L'intendant du canal de Bruxelles à Willebroeck est choisi par le roi parmi les premiers bourgmestres, les échevins et les trésoriers sortant de charge à la Saint-Jean. En principe, il est nommé pour un an, mais maintes fois il fut continué dans ses fonctions. « L'intendant inspecte les ouvrages, fait exécuter les réparations, nomme aux emplois, met en ferme les propriétés et les impôts du canal. » De par l'ordonnance des Archiducs en date du 12 juin 1620, l'intendant s'intitule « surintendant du rivage »¹⁵.

« A partir du xvi^e siècle, écrit Ch. Pergameni, le canal devient l'un des traits majeurs de la physionomie commerciale de Bruxelles. Lié désormais à l'essor économique de la cité, il fait l'objet d'une organisation soignée que justifie l'importance du rôle qui lui est dévolu. Son administration est confiée à un surintendant, assisté d'intendants et de receveurs ». (P. 255 de l'Inventaire.) En sa qualité de surintendant du rivage, Frédéric de Marselaer fit frapper des jetons en 1636, 1637, 1639 et 1654¹⁶.

Jeton de 1636. — Dans une couronne d'olivier et de palmier, l'écusson de Marselaer ; dans le champ MARTE-ET-ARTE. Au revers : FORTITER-ET-SVAVITER ; un gouvernail au milieu du canal.

Jeton de 1637. — NVLLA SALVS BELLO. Un faucon et un héron s'entretuent à coups de bec. Au revers, l'aigle du Saint-Empire s'élève en soutenant de ses ailes l'écu d'Autriche, au-dessus duquel vole un pétase. Sur les plumes de l'aigle on lit FIDES-PIETAS-CANDOR-IVS-PAX¹⁷.

Jeton de 1639. — INGENIO ET PROBITATE. Saint Michel pèse dans un des plateaux de sa balance un livre, une équerre, une lance, un caducée, emblèmes de l'intelligence (*ingenium*) ; dans l'autre plateau des fleurs symbolisant l'âme honnête (*probitas*) font pencher l'aiguille du côté de la Sagesse représentée par l'égide de Minerve.

Jeton de 1654. — L'archange protecteur de la cité occupe encore le jeton de cette année. Il tient de la main droite une longue croix et de la gauche le cordage d'une ancre qui plonge dans le canal ;

¹⁵ Sur l'histoire du Canal de Willebroeck, voir A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, pp. 514 ss. ; sur l'administration du Canal, *ibid.*, t. II, pp. 619 ss. ; Ch. PERGAMENI, *Les Archives historiques de la ville de Bruxelles. Notices et Inventaires*, pp. 255-257.

¹⁶ L'intendance du canal fut confiée à F. de Marselaer le 3 octobre 1635. Il en prit une dernière fois la direction le 9 juillet 1653 et sortit de charge le 4 juillet 1654. J. DUGNOILLE (*Rev. belge de Num.*, 1911, p. 269, n^{os} 30 et 31) a placé à cette dernière année un jeton sans millésime, portant au droit le blason de Marselaer et sa devise MARS E LARE.

¹⁷ Par ces figures et ces mots Marselaer déplore les maux de la guerre et exalte les vertus de la Maison d'Autriche. En 1636 les troupes franco-hollandaises avaient envahi le Brabant, y commettant d'effroyables ravages : elles furent rapidement forcées à se retirer à l'arrivée d'une armée impériale.

à ses pieds, une corne d'abondance laisse échapper des fleurs et des fruits ; dans le lointain Mercure suit, à la nage, un navire qui s'éloigne ¹⁸.

Pour clore cette revue métallique, signalons les jetons que Frédéric de Marselaer fit forger à la date de 1656 (exprimée en chronogrammes) lors de sa sortie de charge comme premier-trésorier de la Ville de Bruxelles, fonction à laquelle il avait été nommé une dernière fois pour les années 1655-1656.

Les jetons de cette série ont tous, sauf un, au droit un buste à longs cheveux de l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas. Le buste est posé entre une branche de palmier et une branche de laurier et entouré de l'inscription votive LEOPOLDO PROREGI BELGARVM ¹⁹.

Ils portent des revers différents :

- 1) un caducée posé en sautoir sur un faisceau de licteur entre deux pétases ; au-dessus un œil ouvert ; au bas saint Michel terrassant le démon (armoiries de Bruxelles) ; légende extérieure : FIDELI MILITIA ET LEGATIONE ; légende intérieure : MARS DE VOTO E LARE PACIS.
- 2) saint Michel tenant de la main gauche le collier de l'ordre de la Toison d'or et de la droite une croix longue avec laquelle il terrasse le démon ; sur le côté à droite les armoiries de Marselaer ; légende : CORONA EXULTATIONIS TIMOR DOMINI.
- 3) un faisceau de licteur et un caducée, croisés entre deux branches de palmier et de laurier ; au bas, une corne d'abondance pleine de fleurs et de fruits. Deux légendes différentes : sur l'un, FERRI DECVS E LARE MARS ; sur l'autre, MARS DE VOTO E LARE PACIS.
- 4) une double aigle éployée soutenant de ses ailes une banderole avec HIS-NITOR-ET-ELEVOR-ALIS ; entre ses ailes l'écu d'Autriche surmonté d'un pétase ; sur les ailes de l'aigle : FIDES-PIETAS-CANDOR-IVS-PAX.

Un jeton de cette série porte au droit saint Michel couronné par une main mouvant du chef, tenant de la main gauche un bouclier à la croix et de la droite une croix longue avec laquelle il terrasse le démon ; à gauche le monogramme du Christ dans une couronne formée de branches ; légende : DEVS NOSTER REFGIVM ET VIRTVS.

¹⁸ Ces descriptions sont empruntées J. DUGNOILLE, *Les jetons de l'administration du canal de Bruxelles aux XVI^e et XVII^e siècles* (« Revue belge de Numismatique », 1911, pp. 169 ss. et 269).

¹⁹ Ces jetons sont décrits et reproduits en dessin par Ed. Van den BROECK dans la *Revue belge de Numismatique*, 1906, pp. 47-55 et pl. I.

Les jetons de cette série ont été émis en l'honneur de l'archiduc Léopold-Guillaume, l'année même où il quittait notre pays. Le caducée, les légendes qui s'y trouvent inscrites résumant toute la pensée de celui qui les fit forger : désir de paix et confiance en Dieu.

Tels sont les témoins — portraits peints et gravés, ouvrages publiés, jetons — que le temps a conservés de l'activité, du comportement et de la renommée de Frédéric de Marselaer, magistrat, fonctionnaire, écrivain ²⁰.

Marcel Hoc,

Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque
Royale de Belgique

²⁰ Référence générale : nous avons donné une bibliographie détaillée des sources manuscrites et imprimées à la suite de notre notice de la *Bibliotheca Belgica*, 220^e livraison, mai 1951.

NOTES DE LECTURE

HISTOIRE DES HOVE, par † Joseph van den Hove d'Ertsenryck, 426 p., Dinant 1972. — Cet ouvrage comporte trois parties. La dernière, qui est l'œuvre de M. André de Walque, membre de notre Association, contient la descendance, tant en lignes masculines que féminines, de Henri *van den Hove* (1778-1842), dernier seigneur d'Ertsenryck, bourgmestre de Diest et membre du Congrès National, et d'Agnès Cox. Le classement des descendances féminines en ordre alphabétique rend la consultation aisée. D'importantes notes marginales montrent l'apparement entre elles de nombreuses personnes figurant dans ces pages en dehors de leur filiation ou alliance van den Hove. C'est une des heureuses originalités de ce travail. En outre, sous le nom de beaucoup de membres de la famille *van den Hove*, des notes pleines de vie évoquent le personnage.

La partie médiane de l'ouvrage est entièrement de la main de feu Joseph van den Hove d'Ertsenryck. Elle commence aux *Hove* diestois. Elle comporte six degrés prenant leur départ au début du xiv^e siècle et que l'auteur conjecture constituer l'ascendance du degré I de la généalogie authentique des *van den Hove*, futurs seigneurs d'Ertsenryck, laquelle débute vers 1450 et est menée par l'auteur jusqu'à l'endroit où André de Walque la reprend.

Quant à la première partie, elle a été rédigée par M. Jean de Walque d'après les notes de feu Joseph van den Hove d'Ertsenryck avec un grand respect de la pensée de celui-ci, quitte, lorsque le rédacteur diffère l'opinion, à le mentionner et à en justifier dans

des notes marginales. Cette première partie est consacrée à « une étude des *Hoven* du duché de Limbourg dont les *van den Hove d'Ertsenryck* se tiennent pour issus » et commence au XII^e siècle. Il y est aussi question des diverses souches *van den Hove* que vers 1450 on trouve à Diest et environs. On y voit que dès 1649 les armes des anciens *Hoven* d'Outre-Meuse sont publiquement portées par la famille qui possèdera la seigneurie d'Ertsenryck.

Cet ouvrage volumineux et riche en substance est conçu avec l'esprit critique qu'exige une généalogie sérieuse. Que contient-il d'intéressant du point de vue des Lignages de Bruxelles ?

D'abord le chapitre liminaire sur le *Lignage de Scavedries*, que l'auteur définit comme « un ensemble de familles libres issues d'un tronc commun, établies au Moyen Age dans la région comprise entre Limbourg, Fauquemont et Aix-la-Chapelle, familles formant à cette époque un clan guerrier et unies par les liens de ce clan. A son apogée proche du terme fatal — ajoute-t-il — on trouve ce clan comme corps militaire équestre au service des ducs de Limbourg ». Nous n'en dirons pas plus, M. Jean de Walque ayant promis de nous donner une étude pour notre revue sur cette institution qu'il sera intéressant de comparer aux Lignages de Bruxelles, même si les dissemblances sont importantes.

Signalons ensuite (p. 146) un *Corneille Coninck*, possesseur de brasserie à Diest au XVI^e siècle, qui, à en juger par son blason, appartiendrait à la famille-mère du Lignage *Steenweeghs*, et qui fut le père d'un autre *Corneille*, sgr de *Schemershoff* à Schaffen. Les généalogies des familles des Lignages de Bruxelles sont généralement établies sur des sources bruxelloises et les rameaux qui s'éloignent de la ville échappent au chercheur. Il faut cependant être prudent en présence d'une similitude de blason, celle-ci pouvant résulter d'une usurpation. Combien de familles arrivant à un certain rang social n'ont pas adopté les armes d'une famille homonyme plus ancienne.

Plus nettement établie est la qualité lignagère de *Maria-Jacoba Louys* (1754-1832), épouse de *Henri van den Hove* (1749-1778), fille de *Jean-Baptiste Louys*, conseiller au Conseil de Brabant (1723-1770) et d'*Anne-Marie Mosselman* (1726-1800), petite-fille de *Jacques Dominique Mosselman* (1694-1757) et de *Catherine-Thérèse van de Velde*.

Par cette filiation tous les *van den Hove d'Ertsenryck* ultérieurs et leur progéniture peuvent revendiquer la qualité de descendants des Lignages de Bruxelles (comme aussi leur apparentement à S.A.R. la Princesse de Liège). Il faut cependant observer, quoi qu'il faille penser d'une ascendance paternelle qui remonterait à *Olivier Mosselman* de Linkebeke, époux de *Basilie 't Kempen* vers 1275, que la filiation qui permit l'admission de *Stephanus* (Etienne) *Mos-*

selman (petit-fils de Jacques-Dominique *Mosselman* et de Catherine-Thérèse *van de Velde* qui précèdent) au lignage *Roodenbeke* en 1781, a pour tête de filiation *Henri van Cattenbroeck*, échevin de Bruxelles en 1471, et son fils du même prénom, échevin en 1509.

C. H. v. P.

WEZEMBEEK. LE CHATEAU D'OPHEM, par François Schoonjans, 88 p. — Une bonne monographie nourrie aux sources d'archives et rédigées dans un style familial, parfois badin, due à un membre de notre Association. Nous y apprenons que l'actuel château des comtes de *Grunne* fut jadis un couvent de bogards, fondé avant 1487 par un couple de patriciens bruxellois sans postérité : *Wouter van den Heetvelde*, fils du chevalier *Willem*, et son épouse *Anna van Coudenberghe*, des *Coudenberghe* dits *Rollibuc*, et dotée de cens prélevés sur des biens sis en diverses paroisses des environs de Bruxelles et pour la perception desquels fut constituée la seigneurie de *Wijckhuisen*, qui subsista jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Le couvent et ses biens furent vendus par l'occupant français en 1797. Après une période assez confuse, le couvent devint la propriété du notaire *J.B. Massaux* (...1823...), puis du sénateur *Englebert Lauwers* (...1845...), du *Dr de Boeck*, médecin à Bruxelles, enfin des comtes de *Hemricourt de Grunne* (depuis 1895) qui l'occupent toujours.

La chapelle du couvent disparut au cours du XIX^e siècle ; l'actuel habillage rococo de la façade du château est dû au *Dr de Boeck*.

L'ouvrage est illustré de manière fort heureuse. Signalons particulièrement la fig. 5 qui montre cinq états successifs des bâtiments du couvent devenu château.

C. H. v. P.

